

## SIORAC-en-PÉRIGORD



*Au premier plan : Jean-Jacques Fiol et Michel Scanff*

*Au second plan : Jasmine Chevrier et Didier Roques, maire adjointe et maire de Siorac*

## **ASSOCIATION " LO BOUYRICOU "** **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2020** **Mercredi 15 Janvier 2020**

Présents : Georgette et Jean-Claude Baret, Nathalie Baret, Brigitte Bartout, Dominique Casanova, Agnès et Philippe Charlot, Jasmine Chevrier, Gabriel Darbi, Claude et Fernande Darras, Virginie Deruche, Stéphane Desmoulin, Bertrand Dezon, Olivier Dormoy, Georgette Duriot, Marie-Pierre Eck, Jean-Jacques Fiol, Serge Jost, Géraldine Laurent, Philippe Magnaniou, Marie-Laure Masson, Arlette Michel, Angélique Mounitchy, Delphine Paris, Camille Pharo, Philippe Ranson, Didier Roques, Pascal Ruiz, Corinne Sabrou, Jacqueline et Michel Scanff. Absents excusés : Danie et Guy Bayle (représenté par Dominique Casanova), Jocelyne Fiol (représentée par Michel Scanff), Robert Fiol (représenté par Jacqueline Scanff), Stéphane Fiol (représenté par Jean-Jacques Fiol), Françoise Goater-Cipolla (représentée par Bertrand Dezon).

Dominique Casanova, présidente de l'association, ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux participants et en les remerciant de leur présence... Un grand Merci à la commune de Siorac, et en particulier à Mr le maire et son adjointe qui ont permis la création de l'épicerie solidaire et la soutiennent activement... Merci aussi à tous nos partenaires donateurs et à leur personnel, sans qui nous ne pourrions rien offrir aux personnes dans le besoin... Et, enfin, Merci à tous les bénévoles pour leur implication, leur action, leur présence et leur bonne humeur... L'épicerie solidaire ne fonctionne que par eux ! En 2019, nous avons été quelques-un(e)s à ne pas accepter l'exclusion économique

d'une partie de nos concitoyen(ne)s vivant la fin du mois, bien avant la fin du mois et ne pouvant pas remplir leur panier de provisions, et nous avons ouvert « Lo Bouyricou », une épicerie solidaire apportant une aide-alimentaire dans le respect de la dignité des personnes. NB :Le bouyricou est un panier typique du Périgord, en osier, à claires-voies, léger mais robuste, jadis omniprésent dans les vignes, au potager, au verger ou encore au lavoir. 111 familles bénéficiaires en 2019, 58 à ce jour en 2020 ! Voilà qui montre le dysfonctionnement de notre société qui laisse sur le bord de la route, toute une partie de la population, et ça ne fait que s'aggraver. Aussi, le nombre de bénéficiaires va, hélas, encore augmenter... Pour cette raison, nous comptons sur vous pour nous soutenir, en vous inscrivant dans nos actions, et pourquoi pas en devenant bénévoles... La parole va maintenant être au secrétaire, Michel Scanff, et au trésorier, Jean-Jacques Fiol, pour vous présenter le bilan de 2019 et vous proposer les orientations de 2020, qui seront soumis à votre approbation, après en avoir débattu. N'hésitez pas à prendre la parole ! Puis nous procéderons au renouvellement statutaire de notre Conseil d'Administration.

1. Bilan d'activité 2019 L'association « Lo Bouyricou » a été créée, il y a presque un an, pour apporter une aide alimentaire diversifiée et de qualité, moyennant une « participation solidaire », une contribution bénévole selon les possibilités et/ou disponibilités de chacun. 1/6

En ayant démontré une gestion désintéressée d'une activité d'utilité sociale non lucrative, l'association a été reconnue « organisme d'intérêt général » par la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques), ce qui nous autorise à délivrer des reçus fiscaux permettant aux donateurs de défiscaliser en partie leurs dons. Nous avons également obtenu l'habilitation de la DRDJSCS (Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale) à recevoir des contributions publiques destinées à la mise en œuvre de l'aide-alimentaire. L'épicerie solidaire est ouverte chaque jeudi après-midi depuis le 25 avril 2019. Chaque bénéficiaire y est accueilli par un(e) bénévole qui l'accompagne et le conseille, compte-tenu des denrées disponibles. En sortant, les bénéficiaires peuvent, s'ils le souhaitent et en ont la possibilité, contribuer par un don symbolique au fonctionnement économique de l'épicerie solidaire (don participatif). Les bénéficiaires : Pour rappel, le bénéfice de l'épicerie solidaire est accordé, avec validation du Conseil d'Administration, aux personnes démunies orientées par les services sociaux ou dont le « reste à vivre » est d'au plus 10 €/jour, ce reste à vivre résultant de la différence entre les ressources et les dépenses contraintes, c'est-à-dire ce qu'il reste pour tous les besoins quotidiens : se nourrir, s'habiller, se cultiver, les loisirs... En 2019, en 36 semaines, 111 familles ont pu bénéficier de l'aide-alimentaire, soit 150 adultes et 69 enfants, et en moyenne ce sont environ 49 familles (68 adultes ; 33 enfants) qui ont été accueillies, chaque jeudi, à l'épicerie solidaire. En 2020, depuis seulement 2 semaines, 58 familles (85 adultes ; 44 enfants) ont été bénéficiaires de l'épicerie solidaire, 20% d'entre elles ayant un reste à vivre négatif !!! 32% un reste à vivre entre 0 et 5 €/jour, 38% un reste à vivre entre 5 et 10 €/jour. Force est de constater qu'hélas, de plus en plus de familles vivent dans une grande précarité de subsistance et peinent à joindre les deux bouts ! Parmi les 111 familles bénéficiaires en 2019, 29 sont de Siorac, 15 de St-Cyprien, 12 du Buisson, 9 de Belvès, 4 du Bugue, 4 des Eyzies, 4 de Marnac, 4 de Villefranche, 3 d'Audrix, 3 de Castels, et les autres d'Allas-les-Mines, Beaumont, Daglan, Grives, Le Coux, Mazeyrolles, Meyrals, Monplaisant, Montignac, Orliac, Sagelat, Sauveterre, St-Chamassy, St-Pompom, Ste-Foy-de-Belvès, St-Vincent-de-Cosse, Trémolat... Nos partenaires donateurs : Nous avons une convention de dons de denrées, ouvrant droit à défiscalisation, avec les magasins Carrefour-Market de Siorac et Saint-Cyprien, avec l'entreprise Péchalou de Saint-Cyprien, avec la Ferme de Cagnolle du Pays-de-Belvès, avec la boulangerie de Meyrals. Mais, nous recevons aussi des dons de denrées offerts par le producteur du marché de Siorac, par les boulangeries du Coux et de Belvès, et occasionnellement par des particuliers. Rappelons également que l'entreprise Bouscasse, de Carsac, nous a donné une vitrine réfrigérante et un congélateur, et cédé, en occasion, une armoire vitrée réfrigérante, le tout révisé et en parfait état de fonctionnement. Un matériel particulièrement utile ! Les bénévoles : Une demi-douzaine de bénévoles composent les équipes de ramasse qui collectent chaque semaine, les denrées dans le respect de la chaîne du froid. Ça fonctionne, mais à flux tendus, et il faudrait pouvoir consolider les équipes... Un appel aux volontaires est lancé ! (Un défraiement des bénéficiaires bénévoles aux ramasses, est prévu)

2/6

Une autre demi-douzaine de bénévoles tiennent l'épicerie solidaire tous les jeudis, le matin y enregistrant les denrées collectées et les rangeant pour la distribution, et l'après-midi, de 14 à 18h, y accueillant les bénéficiaires, avec bienveillance, dans une ambiance chaleureuse... (d'après la rumeur

!) Les projets 2019 réalisés : - Nous avons abandonné le projet de location d'un fourgon frigorifique pour le transport des denrées, après l'avoir testé avec le fourgon que nous a gracieusement prêté Sylvain Bounichou, charcutier-traiteur à Saint-Cyprien, le système n'apportant pas l'intérêt attendu. Par contre, nous avons acquis des glacières efficaces adaptées aux conditions de ramasse. - Nous avons acquis un meuble-vitrine à froid positif d'occasion, en parfait état et donnant pleinement satisfaction. Nous regrettons seulement de n'avoir pu acheter les deux meubles de ce type prévus, n'ayant pas obtenu l'aide financière espérée du Crédit Agricole. Mais, nous y parviendrons grâce au Budget Participatif Départemental. - Nous avons mis en œuvre un jardin solidaire sur une parcelle de terrain que nous a gracieusement octroyée la commune de Siorac, dans le jardin partagé communal. Mais, il faut des jardiniers pour le travailler ! Un appel aux volontaires est lancé ! - Nous avons organisé deux journées de collecte alimentaire aux magasins Carrefour-Market, les 8 et 9 novembre. Un franc succès, qui nous a permis de récolter des denrées non périssables et des produits d'hygiène, complétant ainsi les denrées collectées et l'offre aux bénéficiaires. Merci à tous ceux qui y ont contribué ! En outre, comme convenu en Assemblée Générale, le 29 mai, nous avons occasionnellement pallié l'insuffisance de certaines denrées par des achats complémentaires à Carrefour. Le budget participatif départemental : Début octobre, le Conseil Départemental a lancé son premier budget participatif et nous avons déposé un projet (n°466). Notre projet, après avoir été validé par la commission citoyenne, a été élu par les Périgourdin(e)s en ayant obtenu 595 voix. Merci à tous ceux qui y ont contribué ! Nous allons donc pouvoir mieux nous équiper avec une seconde armoire vitrée réfrigérante, un réfrigérateur-congélateur qui remplacera un vieux matériel de récupération obsolète, du mobilier de rangement et de stockage-archivage (étagères, classeur, bibliothèque), et un ordinateur avec sauvegarde... Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité, ce bilan d'activité 2019.

2. Bilan financier 2019. Ayant abandonné la location envisagée d'un fourgon frigorifique et n'ayant pas obtenu l'aide escomptée du Crédit Agricole, nous n'avons pas acquis tous les équipements de froid prévus, mais nous y parviendrons en 2020, grâce au budget participatif départemental. Suite au décès de notre amie Martine, trésorière de l'association à sa création, nous avons en sa mémoire, collecté 337 €, remis à la ligue contre le cancer, comme elle l'aurait souhaité. Ainsi, nous clôturons l'exercice 2019 par un résultat positif de 1780,72 €. Décision est prise, à l'unanimité des présents, de ne pas affecter ce résultat à provisionner des réserves mais de l'affecter aux ressources de l'exercice 2020. Par ailleurs, nous avons réglé par avance, notre cotisation d'assurance 2020 de 224,23 €, mais avons un chèque de 63,30 € non encore débité à ce jour, ce qui fait que notre avoir disponible au 31/12/2019 est donc de 1619,79 €. 3/6

Après en avoir délibéré, l'Assemblée approuve à l'unanimité ce bilan financier 2019.

4/6

BUDGET 2019 au 31/12/2019 Prévues Réalisées

Frais de déclaration Association 90,00 € 75,00 € 200,00 € 154,86 € Assurance MAIF (location véhicule frigorifique) 200,00 € 0,00 € Eau SOGEDO 250,00 € 249,68 € 600,00 € 401,46 € Défraiement de bénévoles 100,00 € 200,00 € 473,76 € Frais bancaires CRCA 40,00 € 5,05 € Transport des denrées (location véhicule frigorifique) 0,00 € Dons à des œuvres (Ligue contre le cancer) 337,00 € Sous total

Denrées (Produits secs, légumes, fruits... et produits d'hygiène)

200,00 € 50,00 € Aménagement 139,86 € Sous total TOTAL RECETTES 2019 (Produits d'exploitation) Prévues Réalisées Cotisations 2019 500,00 € 563,00 € Subventions communes 400,00 € 400,00 € Subvention départementale 300,00 € 0,00 € Subvention régionale 300,00 € 0,00 € Dons manuels (participations solidaires et dons divers) Mécénats (CRCA + autres) 0,00 € TOTAL 0,00 €

La Boulangerie de Meyrals nous a fait don de denrées alimentaires pour 500,30 € La Ferme de Cagnolle nous a fait don de denrées alimentaires pour 4085,93 € Péchalou nous a fait don de denrées alimentaires pour 1171,84 € Carrefour-Market Siorac nous a fait don de denrées alimentaires pour 31671,44 € Carrefour-Market St-Cyprien nous a fait don de denrées alimentaires pour 21560,36 € BILAN 2019 Actif Passif Actif Immobilisé Actif Circulant

- Dépense 2020 débitée par avance (MAIF) 224,23 € Capitaux propres - Résultat de l'exercice - Report à nouveau Dettes - Dépenses 2019 non débitées (Balat) 63,30 € Total

DÉPENSES 2019 (Charges d'exploitation) FONCTIONNEMENT :

Assurance MAIF (Épicerie solidaire)

Électricité EDF

Frais divers (consommables informatique,correspondance,...)

1 500,00 €

3 080,00 € 1 796,81 €

ACHATS :

1 420,00 € 1 454,18 € Équipement froid (Vitrines réfrigérées, glacières...) 2 500,00 € 1 134,50 €  
Bureautique (Imprimante, ordinateur...)

4 120,00 € 2 778,54 € 7 200,00 € 4 575,35 €

3 000,00 € 5 393,07 € 2 700,00 € 7 200,00 € 6 356,07 € RÉSULTAT de l'exercice 2019 1 780,72 €

NB : L'entreprise Bouscasse nous a fait un don de matériel d'une valeur de 3728 €

- Disponibilités (Banque) 1 619,79 € - Disponibilités (Caisse)

1 780,72 €

1 844,02 € 1 844,02 €

3. Orientations 2020 et budget prévisionnel 2020 - Nous allons acquérir le plus rapidement possible, les équipements prévus dans le projet adopté au budget participatif départemental... - Le jardin solidaire ? Notre amie Marie-Pierre Eck ne peut s'en occuper seule. Il faut une équipe de jardiniers bénévoles pour le travailler ! Après discussion, sur proposition du maire de Siorac, il est décidé unanimement de laisser un peu de temps au temps et de poursuivre l'expérience jusqu'à l'été... - Une deuxième demi-journée d'ouverture ? Si une deuxième collecte hebdomadaire de denrées est possible à Carrefour-Market, pourquoi pas... Mais à condition toutefois de disposer de suffisamment de bénévoles pour la mise en œuvre !!! - Proposition de budget pour 2020 : BUDGET 2020 15/01/20  
Prévues Réalisées

230,00 € 224,23 € Eau SOGEDO 250,00 € 700,00 € Défraiement de bénévoles 300,00 € 350,00 €

12,04 € Maintenance équipements 600,00 € Frais bancaires CRCA 40,00 € Dépenses imprévues

400,00 € Sous total 236,27 €

Denrées (Produits secs et produits d'hygiène) Jardin solidaire 400,00 € Aménagement 300,00 €

Sous total 0,00 € TOTAL 236,27 € RECETTES 2020 (Produits d'exploitation) Prévues Réalisées

Cotisations 2020 500,00 € 184,00 € Subventions communes 200,00 € Subvention départementale

? Subvention régionale ? Dons manuels (Participations solidaires et dons divers) 486,47 € Résultat

antérieur reporté Budget participatif départemental TOTAL 0,00 €

DÉPENSES 2020 (Charges d'exploitation) FONCTIONNEMENT : Assurance MAIF (Épicerie solidaire)

Électricité EDF

Fournitures (consommables informatique,correspondance...)

2 870,00 €

ACHATS :

4 910,72 €

Équipement budget participatif 4 351,82 € 9 962,54 € 12 832,54 €

6 000,00 € 1 780,72 € 1 780,72 € 4 351,82 € 12 832,54 € 2 451,19 € RÉSULTAT de l'exercice 2020 2

214,92 € Certaines dépenses qui étaient liées à la création de l'épicerie solidaire ont été

exceptionnelles et ne seront plus en 2020, mais les dépenses usuelles de fonctionnement

(assurances, eau, électricité, etc...) seront encore et doivent avoir un financement pérenne. D'autre

part, une panne de matériel de froid est toujours possible et il faut donc prévoir l'éventualité

d'interventions de maintenance. Enfin, les dons manuels sont difficilement prévisibles, mais en

extrapolant ce qu'ils ont été en 2019, on peut raisonnablement escompter environ 6000 € en 2020.

Le montant des achats de denrées s'en trouvera conditionné... A moins que d'hypothétiques

subventions nous permettent de faire mieux ? Après avoir délibéré, l'Assemblée adopte à l'unanimité

ce budget prévisionnel 2020. 5/6

4. Renouvellement du Conseil d'Administration, puis du Bureau Le Conseil d'Administration composé

jusqu'à ce jour de Guy Bayle, Dominique Casanova, Jean-Jacques Fiol, Philippe Ranson, Pascal Ruiz et

Michel Scanff, élus lors de l'Assemblée Constituante de l'Association en février 2019, doit être

renouvelé par moitié avec tirage au sort la première fois, conformément à l'article 8 des statuts de

l'Association. Le tirage au sort désigne Guy Bayle, Pascal Ruiz et Michel Scanff, rééligibles, et

candidats. Par ailleurs, font acte de candidature : Nathalie Baret, Agnès Charlot, Philippe Charlot,

Géraldine Laurent, Marie-Laure Masson et Jacqueline Scanff. Tous, individuellement, sont élus à

l'unanimité par l'Assemblée. Le nouveau Conseil d'Administration est donc composé dès ce jour de :

Nathalie Baret (élue en 2020) Guy Bayle (élu en 2020) Dominique Casanova (élue en 2019) Agnès

Charlot (élue en 2020) Philippe Charlot (élu en 2020) Jean-Jacques Fiol (élu en 2019) Géraldine

Laurent (élue en 2020) Marie-Laure Masson (élue en 2020) Philippe Ranson (élu en 2019) Pascal Ruiz (élu en 2020) Jacqueline Scanff (élue en 2020) Michel Scanff (élu en 2020)

La réunion de l'Assemblée se termine autour d'un pot de l'amitié...

Renouvellement du Bureau : Faisant immédiatement suite à l'Assemblée Générale, le Conseil d'Administration se réunit pour recomposer le Bureau de l'Association, conformément à l'article 9 des statuts. À l'unanimité, Guy Bayle étant représenté par Dominique Casanova, le CA choisit :  
Présidente : Dominique Casanova Vice-président : Pascal Ruiz Secrétaire : Michel Scanff Secrétaire-adjointe : Nathalie Baret Trésorier : Jean-Jacques Fiol Trésorier-adjoint : Philippe Charlot

*Siorac-en-Périgord, le 15 janvier 2020.*



Une table pour les adhésions



Les sociétaires.

*Photos Pierre Fabre*

25/01/2020